



Arras, le 5 novembre 2014

L'inspecteur d'académie - directeur académique des services de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les directeurs d'écoles publiques s/c de Mesdames et messieurs les inspecteurs de l'Education Nationale Mesdames et Messieurs les directeurs d'écoles Privées

s/c de Monsieur le Directeur Diocésain

Division des élèves

Objet : Prix « mobilisons nous contre le harcèlement »

PJ: Fiche descriptive du concours

Bureau DE2
Vie Scolaire

Dans le cadre de la lutte contre le harcèlement à l'école, le Ministère de l'éducation nationale reconduit pour la deuxième année l'organisation du prix «mobilisons nous contre le harcèlement à l'école » en invitant les élèves, de cycle 3 (enfants de 8 à 11 ans), à réaliser une affiche ou une vidéo sur ce thème.

Dossier suivi par Anne SCHOTTEY

Je vous demande de bien vouloir prendre connaissance des modalités d'organisation du concours 2014-2015 figurant dans la fiche descriptive jointe en annexe. Cette année, les travaux sur support vidéo et affiche sont à déposer exclusivement sous format numérique. J'attire tout particulièrement votre attention sur les modalités de transmission de vos projets au rectorat (précisées en page 2 de la fiche descriptive).

Téléphone 03 21 23 82 71

L'ensemble des documents relatifs à l'organisation de ce prix sont accessibles sur le site du Ministère à l'adresse suivante :

ce.i62de2@ac-lille.fr

62021 Arras Cedex

Courriel

http://eduscol.education.fr/cid72752/prix-mobilisons-nous-contre-harcelement.html

20, boulevard de la liberté BP 90016 Vous serez invités très prochainement par le Rectorat à vous pré-inscrire via un « questionnaire interview » qu'il conviendra de compléter pour le 9 janvier 2015 au plus tard. Les travaux seront à adresser pour le vendredi 30 janvier 2015.

Afin de permettre la valorisation des travaux au niveau académique et national, les équipes pédagogiques veilleront au respect des droits à l'image de toutes les personnes participant aux réalisations des élèves (formulaire téléchargeable sur le site ministériel). Pour élaborer leur projet, les équipes éducatives pourront utilement s'appuyer sur les partenaires du concours en se rapprochant des antennes régionales, de l'association de la fondation étudiante pour la ville (AFEV), du Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active, du réseau de crétation et d'accompagnement pédagogiques (CANOPE), de l'Association Régionale des Oeuvres Educatives et de Vacances de l'Education Nationale (AROEVEN), de l'Office Central de Coopération à l'Ecole, de la ligue de l'Enseignement et de l'association des Francas.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous remercie pour votre implication.

Guy CHARLOT